

Partie Actions citoyennes

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/12/1999

Belgique : Sur les distributeurs de "friandises chocolatées" dans le métro de Bruxelles, ont été collés des auto-collants anti-OGM. Ils visent notamment les produits de la firme Master Foods soupçonnée d'inclure des OGM dans ses aliments. La police s'inquiète de ce "sale gang" (c'était le terme utilisé par la TV belge). Master Foods nie bien entendu les accusations ; son chiffre d'affaires a cependant diminué d'environ 50% ces derniers mois.

France, Metz : Un Collectif d'Action pour des Gènes Ethiques vient de se monter sur Metz en lien avec le Collectif belge. Leur première action de sensibilisation du public (17 décembre 1999) fut d'étiqueter les produits susceptibles de contenir des OGM dans un supermarché Leclerc de Marly et de faire signer des pétitions (400 signatures). Le directeur a refusé de recevoir les activistes.

France : Le 31 décembre 1999, l'ONG Terre Sacrée a écrit à tous les maires dont les communes sont recensées par la Commission du Génie Biomoléculaire comme accueillant des essais pluriannuels en 1998 afin de leur demander d'arrêter ses essais.

A la fin de l'année 1999, deux ONG, Viola (Russie) et A SEED (Europe), ont invité un groupe de personnes des Pays d'Europe Centrale et Orientale, de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour discuter du problème des biotechnologies. Le dernier jour, ils ont rédigé ensemble une déclaration : The Bryansk declaration.

Equateur : A Guayaquil, Action Ecologista et la Coordination Nationale des Paysans, informés par une ONG américaine, ont bloqué un navire américain contenant 30 000 tonnes de soja transgénique. Les militants ont demandé, avec succès, à l'autorité portuaire de refuser de donner l'autorisation d'amarrer à ce navire, l'importation d'OGM étant interdite.

InterPress Third World News Agency, 12 janvier 2000

Etats-Unis : Dans un article consacré aux financements du mouvement anti-OGM aux Etats-Unis, on apprend que Gordon Conway, président de la Fondation Rockefeller, a décidé d'affecter 3 millions de dollars pour financer une entreprise de médiation pour la résolution des conflits, financer un groupe de consommateurs qui se bat pour que la nourriture issue d'OGM soit étiquetée, soutenir des recherches sur les implications éthiques du génie génétique, financer un grand "dialogue" autour des OGM. Le ton général de l'article montre que les bailleurs de fonds financent de plus en plus le mouvement d'opposition aux biotechnologies. Signalons que la Fondation Rockefeller a, dans les années passées, financé à hauteur d'au moins 100 millions de dollars la recherche en biotechnologie.

Wall Street Journal, décembre 1999

Inde : La Research Foundation for Science, Technology and Ecology a déposé une requête devant la Cour Suprême pour que soit déclarée illégale car contraire à l'intérêt public, l'autorisation du premier essai en champs du coton Bt dans 40 parcelles recouvrant 9 Etats dont le Karnataka. La Cour vient de déclarer cette requête recevable, première étape pour la voir traitée. Elle va ensuite étudier le fond pour voir s'il faut annuler ou non cette autorisation.

Deccan Herald, 25 novembre 1999

Monsanto en procès

Etats-Unis : 6 agriculteurs (5 de l'Indiana et de l'Iowa et un Français - M. Patrick De Kochko, agriculteur bio qui, il y a deux ans, a vu sa cargaison de soja refusée en Allemagne "pour cause d'OGM") soutenus par plusieurs associations (Foundation on Economic Trends, National Family Farm Coalition, Soil Association, Amis de la Terre, Greenpeace, Christian Aid, la Coordination Paysanne Européenne) ainsi que des paysans des Etats-Unis, d'Inde, du Panama et d'Europe, viennent de déposer un recours en justice contre Monsanto auprès de la Cour Fédérale de Washington (DC). Neuf cabinets d'avocats américains et britanniques reconnus ont accepté de les défendre et n'accepteront d'honoraires que s'ils gagnent le procès. Les deux principaux chefs d'accusation sont le comportement oligopolistique de Monsanto sur les marchés des semences et l'absence de données fiables sur la sécurité des OGM qui n'a pas empêché les firmes de les commercialiser. Ont aussi été nommées en tant que co-conspirateurs de Monsanto, les entreprises suivantes : Novartis AG, Dupond Co, AstraZeneca Plc et Dow Chemical Co. L'idée est de prouver que ces 5 entreprises forment en réalité un cartel et qu'elles ont petit à petit racheté toutes les petites entreprises semencières. "Nous avons relevé une diminution de la disponibilité des variétés de graines non transgéniques depuis 1997 sur le marché", a expliqué Michael Hausfeld, avocat des plaignants. Monsanto et les agro-chimistes ont "créé un cartel visant à contrôler toute la production de maïs et soja", selon Me Hausfeld qui estime que Monsanto cherche à contrôler toute la chaîne de production, des graines jusqu'à l'eau, surtout dans les pays en développement où cette ressource est rare. Monsanto peut cependant compter sur le soutien de divers groupes d'agriculteurs, comme par exemple American Soybean Association National, Farmers Union, American Farm Bureau Federation, etc. D'autres plaintes seront déposées contre l'industrie d'ici quelques mois en Australie, en Inde, en Grande-Bretagne et en Amérique du Sud.

Environment News Service (ENS), 15 décembre 1999

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes-3/